

Vence

s o u r c e d ' i n s p i r a t i o n

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

**LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHÉ DE
CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À
ÉLABORER UNE CHARTE DU CADRE DE VIE.**

PROGRAMMATION DES 7 ATELIERS

ATELIER N°1

Le 11 SEPTEMBRE 2024



IDENTITE ET FACTEUR
D'ATTACHEMENT

ATELIER N°2

Le 24 SEPTEMBRE 2024



INSERTION URBAINE ET
PAYSAGERE

ATELIER N°3

Le 16 OCTOBRE 2024



QUALITE DES
OPERATIONS

ATELIER N°4

Le 5 NOVEMBRE 2024



NATURE EN VILLE

ATELIER N°5

Le 19 NOVEMBRE 2024



MIXITE SOCIALE ET
FONCTIONNELLE

ATELIER N°6

Le 11 DECEMBRE 2024



GESTION DES
CHANTIERS

ATELIER N°7

Le 17 DECEMBRE 2024



CONCERTATION ET
ASSOCIATION DES
VENCOIS AUX PROJETS



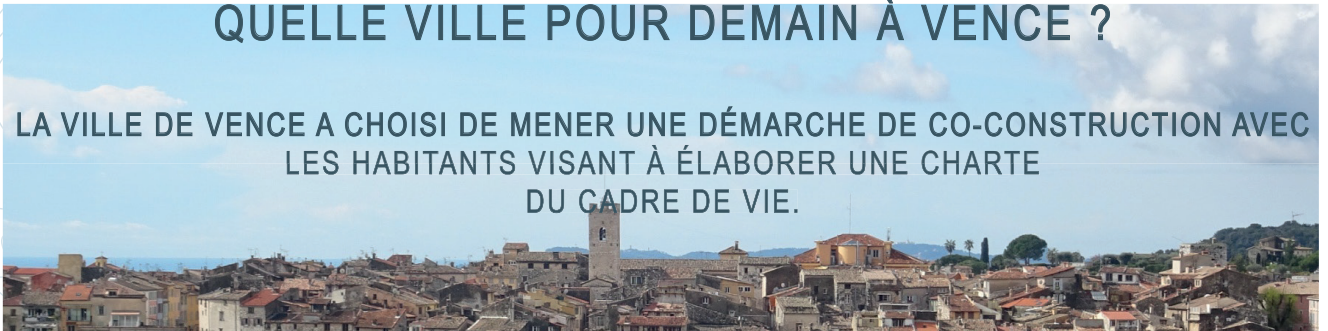
15 Rue Alexandre Mari, 06 300 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazureenne.org



vence.fr

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHÉ DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À ÉLABORER UNE CHARTE DU CADRE DE VIE.



Une charte de l'urbanisme et du cadre de vie, pourquoi ... ?

Elle propose des recommandations pour accompagner les projets de construction ou de réhabilitation portés sur des parcelles privées de la commune. Ces recommandations ont une visée pédagogique et incitative.

Elle permet de compléter les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole de Nice Côte d'Azur (PLUm) pour inciter les porteurs de projets à tenir compte des spécificités vençoises et à s'intégrer au mieux dans l'environnement de la commune, et à leur stipuler, qu'à Vence, l'avis de la population compte.

... Et comment ?

La commune de Vence a fait le choix d'une démarche co-construite, avec des ateliers de travail menés avec les habitants volontaires qui se sont inscrits auprès de la mairie suite à l'appel à participation. Au total 7 ateliers seront organisés, chacun d'entre eux permettant de nourrir les différentes dimensions de la charte. Pour ce faire, la ville a souhaité confier une mission d'accompagnement et d'animation de cette démarche à l'Agence d'Urbanisme Azuréeenne (AUA).

Des mots clés choisis par les participants pour définir l'esprit de l'atelier



Retour sur l'Atelier n°6 !

Cet atelier du mardi 11 décembre abordait la question de la gestion des chantiers, afin de réfléchir collectivement aux mesures et recommandations pour des chantiers plus acceptables par les habitants mais aussi plus respectueux de leur environnement.

Comme pour chaque atelier, l'Agence d'Urbanisme Azuréeenne a partagé quelques éléments de pédagogie sur la thématique, puis les participants ont mené des travaux en groupes pour définir les enjeux pour la commune, ainsi que des propositions de recommandations à intégrer dans la future charte de l'urbanisme et du cadre de vie.

GESTION DES CHANTIERS

De quoi parle-t-on quand on parle de gestion des chantiers ?

Gestion des chantiers / Objectifs et enjeux

Pourquoi ?

- Pour protéger l'environnement, la biodiversité, les ressources
- Pour réduire les nuisances occasionnées aux habitants
- Pour favoriser la traçabilité et promouvoir l'économie circulaire



Comment ?

Par une meilleure organisation du chantier en matière:

- De prévention des risques
- De limitations du bruit, poussières ...

La gestion des chantiers revêt plusieurs dimensions :

La réduction des pollutions et impact environnemental

Limiter les pollutions, préserver le patrimoine architectural et paysager, préserver les ressources et l'environnement

La propreté du chantier et la gestion des déchets

Garantir la propreté du chantier et des abords, réduire, et valoriser les déchets, favoriser le recyclage.

La sécurité

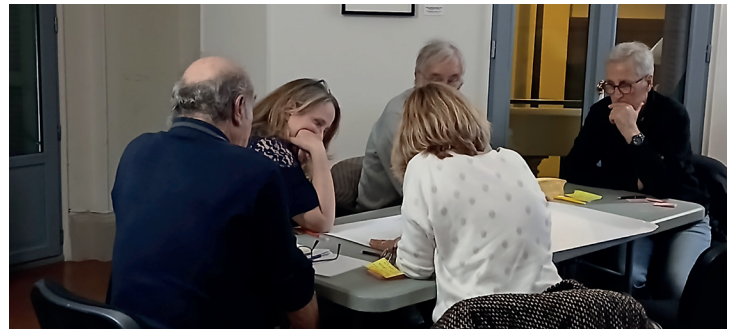
Organiser le chantier, garantir la sécurité des salariés et des riverains, prévenir les risques (notamment en matière de circulation)

La réduction des impacts pour les habitants

Informar, limiter les nuisances (sonores, visuelles, poussières, horaires, accès...)

Et concrètement, que retenir de ce sixième atelier pour Vence ?

Les recommandations des participants se sont concentrées sur 4 points d'importance :



L'information et la communication, qui apparaissent primordiales pour permettre une meilleure connaissance des éléments du chantier et prises des dispositions nécessaires, sources d'une meilleure acceptabilité, en mobilisant les modalités classiques (panneau d'affichage, identification d'un référent...), ou des initiatives plus actives (rencontres des riverains, information régulière sur l'avancement du chantier...).



La bonne intégration de la réglementation existante en matière de construction, assorti de contrôles réguliers, quel que soit la taille des chantiers et des entreprises intervenantes.



Le respect et la prise en compte des habitants, en particulier des riverains, avec la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires pour réduire les nuisances et le maintien d'un dialogue constructif : garantir l'accessibilité des abords du chantier, préserver la continuité et la sécurité des cheminements routiers et piétons, respecter les horaires, soigner la signalétique, limiter les pollutions.



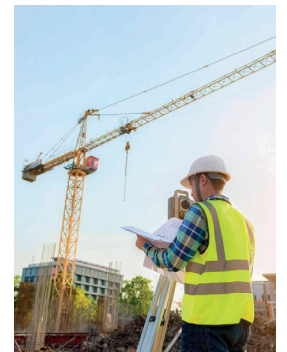
La préservation du cadre de vie avant, pendant et après le chantier : prendre en compte l'environnement en limitant les atteintes (émissions polluantes, poussières, usages de matériaux moins impactants, revalorisation des déchets...), préserver l'existant (éléments bâtis et végétation), veiller à la propreté du chantier et de ses abords.

La parole aux participants

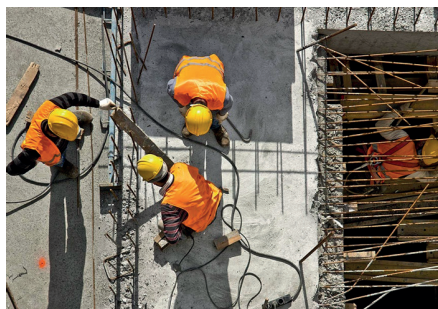
Extraits des expressions des participants



« Quand on achète un bien, on achète en fait une paix autour de soi, ce qui explique que les chantiers soient souvent mal acceptés. Si ces chantiers créent du joli, s'il y a une raison valable de construire, alors ce sera acceptable» .



« Un chantier, on le vit comme une intrusion dans notre environnement, donc il faut minimiser les nuisances. »



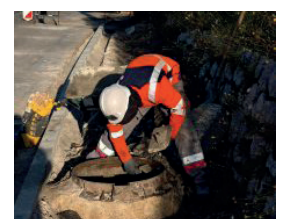
« En tant que citoyen, un outil est à notre disposition, c'est la concertation préalable mobilisées par la mairie. Nous pouvons inscrire des dires et faire part de nos remarques avant le démarrage du chantier, à nous de nous en saisir ».

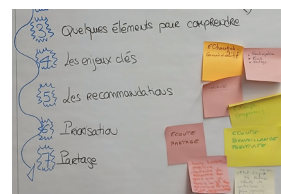
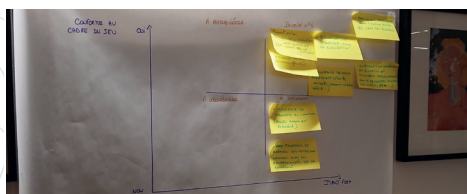
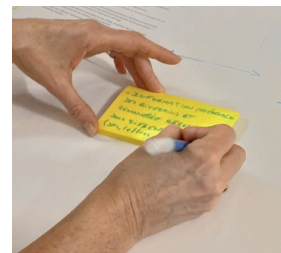
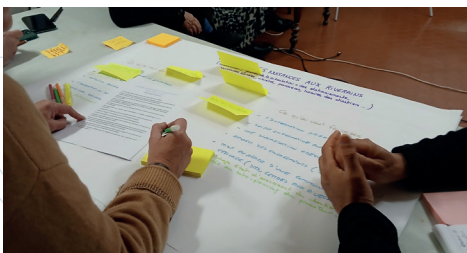


« Contente de retrouver des gens que je revois au fil des réunions et que je ne connaissais pas avant ».



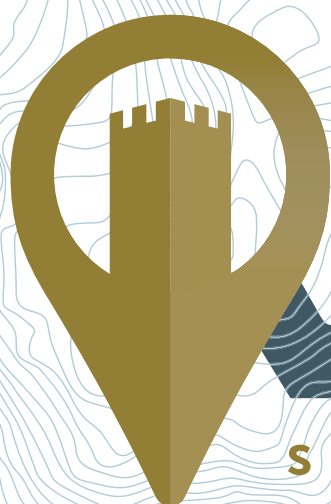
« Plus d'information et de communication sur un chantier c'est une meilleure compréhension et donc une meilleure acceptation de celui-ci ».





Le prochain atelier

Rendez-vous pour le prochain atelier, qui sera consacré, le 17 décembre prochain aux modalités de concertation.



venance

source d'inspiration



AGENCE
d'URBANISME
AZURÉENNE

15 rue Alexandre Mari, 06300 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazurienne.org